caprice des femmes & au mauvais office qu'on lui rendoit, & il esperoit de la surmonter en la suportant avec patience. Il ne changea donc rien dans ses manieres envers la Princesse son Epouse, qui depuis son mariage, a toujours été maîtresse de sa bourse, comme elle l'est encore dans les circonstances étroites ou il se trouve, & lui laissa toujours la liberté d'aller & de venir, de voir qui bon lui sembloit, & d'entretenir correspondance avec telles personnes qu'elle jugeoit à propos. Il l'exhorta même à se procurer plus d'amusemens & de plaisits qu'elle n'avoir paru en souhaiter jusqu'alors.

Les choses étans en cet état, on peut juger de l'étonnement du Chevalier de St. George, lorsqu'une personne de consideration vint lui declarer de la part de la Princesse, que s'il ne congedioit le Comte d'Inverness, elle se retireroit dans un Couvent, sans donner néanmoins d'autre raison

d'une resolution si extraordinaire.

Enfin le Vendredy 2. Novembre la Princesse déclara elle-même au Prince son Epoux qu'elle avoit resolu de se retirer, sans cependant en venir à l'exécution, quoique le même jour elle eut pris congé de quelques personnes qui se trouvoient au Palais.

Le Chevalier de St. George ne put être insenfible à l'injure qu'on lui faisoit d'une maniere si publique. Mais étant persuadé que la Princesse avoit été mal conseillée, & qu'elle pouvoit être ramenée, il eut plus de compassion de ce qu'elle s'étoit ainsi exposée, que de ressentiment de l'éclat injuste qu'elle avoit fait. Dans cette disposition, non seulement il continua de vivre avecelle à l'ordinaire; mais il la pressa même dans les

termes